



FICHE D'INSCRIPTION COMPÉTITIONS UNIVERSITAIRES ANNÉE 2025/2026

Cadre réservé à l'AS
Récupéré par :

NOM				PRÉNOM			
SEXE	☐ Féminin ☐ Masculin			DATE DE NAISSANCE			
VILLE DE NAISSANCE (OBLIGATOIRE)				DEPARTEMENT DE NAISSANCE			
ADRESSE							
CODE POSTAL				VILLE			
TÉLÉPHONE : (OBLIGATOIRE)				INSTAGRAM :			
E-MAIL : (OBLIGATOIRE)							
UFR				FILIÈRE			
ANNÉE D'ÉTUDES	☐ L1	☐ L2	☐ L3	☐ M1	☐ M2	☐ Doc.	☐ +
BOURSIER	☐ OUI				☐ NON		
SPORT(S)							

Pièces justificatives à fournir obligatoirement :

- ☐ J'atteste sur l'honneur avoir complété le **questionnaire santé** et avoir répondu NON à chacune des questions posées
- ☐ Photocopie de la **carte étudiante 2025/2026** ou du **certificat de scolarité**
 - Certificat médical (de moins de 6 mois) de non-contre-indication à la pratique de compétition pour les activités à "contraintes particulières" nommée ci-après : Boxes, Taekwondo, Tir sportif, Pentathlon, Biathlon

Le coût d'adhésion s'élève pour la saison 2024/2025 à **50 €**, cela comprend l'accès aux entraînements et aux évènements réservés aux adhérents qui organisés par l'AS ainsi qu'aux compétitions dans tous les sports proposés par la FFSU.

PAIEMENT	☐ Espèces	☐ Chèque Ordre : AS UGE	☐ Carte Bancaire Via Hello Asso QR code au bureau	☐ Pass'Sport Transférer le mail avec le code bénéficiaire à secretariat@asuge.fr
----------	----------------------------------	---	---	--

L'AS UGE prête contre un **chèque de caution de 60€** une tenue aux couleurs de l'association sportive. L'adhérent est responsable de cette dernière pour la saison sportive 2025/2026. Le chèque de caution est à remettre au moment de la remise de l'équipement et sera rendu en fonction de l'état de la tenue lors de son retour.

Assurance (cochez la case correspondante) :

- ☐ J'adhère à la couverture d'assurance accident corporel « Option Sport-U » à 1,10 € TTC que je règle avec mon adhésion

Garanties souscrites auprès de la Mutuelle des Sportifs, 2/4 rue Louis David - 75782 Paris cedex 16 Mutuelle régie par le Code de la Mutualité et soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, Mutuelle immatriculée au répertoire Sirene sous le n° 422 801 910, par MAIF, Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le code des assurances, 200 avenue Salvador Allende - CS 90000 - 79038 NIORT cedex 9, par l'intermédiaire d'AIAC, S.A.S au Capital de 300.000 € — RCS PARIS 513.392.118 – APE 672Z – ORIAS 09051522. Le contrat d'assurance se compose du présent bulletin d'adhésion et de la notice d'information « Assurance FF Sport-U » ci-jointe, dont le soussigné reconnaît avoir reçu un exemplaire. Cette notice est également consultable ou téléchargeable sur le site internet de la FF Sport-U : www.sport-u.com Lorsque vous souhaitez obtenir des précisions sur les clauses d'application de votre contrat notamment à la souscription ou en cas de sinistre, contactez AIAC courtage au 0.800.886.486 (appel gratuit) ou par e-mail : assurance-sport-u@aiac.fr. Le licencié peut également adhérer à l'une des options d'assurance « accident corporel » 1 ou 2 présentées dans la notice d'information « Assurance « FF Sport-U ». La procédure d'adhésion est disponible sur le site de la fédération : www.sport-u.com.

- ☐ Je décide de ne pas souscrire au contrat collectif « Accidents Corporels ». Je ne m'acquitte pas du montant de la prime d'assurance correspondante et ne bénéficie d'aucune indemnité au titre du contrat « accidents corporels » proposé par la FF Sport U. J'atteste néanmoins avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

Fait le à Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

En m'inscrivant à l'AS, j'accepte l'utilisation de mes coordonnées et de mon image dans le cadre de la promotion et la diffusion des activités et des résultats.

Tous les renseignements relatifs à votre licence sont accessibles à partir de l'ESPACE ETUDIANTS : www.sport-u-licences.com/portail_etudiants/

L'adhérent peut exercer son droit d'accès : Loi Informatique & Libertés

L'Association sportive de l'université Gustave Eiffel traite vos données personnelles dans le cadre de votre adhésion à l'association. Ces données sont utilisées pour une durée n'excédant pas l'année universitaire en cours et ensuite archivées, conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant directement auprès de l'association sportive : secretariat@asuge.fr.

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ 2025-2026

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour obtenir votre licence sportive et/ ou arbitre. Il ne doit pas être renvoyé par le licencié à l'A.S (secret médical).

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous ressenti des douleurs au niveau de la colonne vertébrale (cervicales, dorsales, lombaires) ?		
4) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
5) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
6) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
7) Avez-vous été arrêté pour suspicion de commotion cérébrale ou pensez-vous avoir subi une commotion cérébrale ?		
8) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour		
9) Un membre de votre famille a-t-il présenté une maladie cardiaque grave avant l'âge de 50 ans ? (Arrêt cardiaque, infarctus, stent, pontage, pose défibrillateur, pacemaker).		
10) Présentez-vous une myopie supérieure à 6 dioptries, une fragilisation acquise du globe oculaire ou un œil unique ?		
11) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?		
12) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
13) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir pour participer aux sports sans contrainte particulière [hors boxe(s) plein contact, taekwondo combat, tir, karting, pentathlon, biathlon].
Il vous faudra attester, lors du renseignement de la fiche individuelle d'inscription, avoir répondu NON à toutes les questions.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir pour obtenir votre licence sportive.
Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.